



## ***PV du 26 mai 2021***

### ***La chapelle Agnon***

**Présents** : Jean-Claude Bonnet, Pascal Challet, Henri Debeuret, Michel Hadjadj, Olivier Faure, Rémi Force, Benoît Laibe, Sabrina Sendin, Brigitte Boiteux

Et Bernard Lepinay, Emilie Jaillet

**Excusée**: Arlette Chauvet

#### **Ordre du jour**

Validation du CA du 08 mai 2021

- Crédit agricole
- Demande raccordement Enedis autorisation dépôt des dossiers à ENEDIS
- Demande Siret Saint Rémy
- Le point sur la toiture du gymnase de Thiers
- Convention cadre de chantier
- Impots
- Pommeyrol : acte de vente avec
- Adhésion à Cler réseau et Energie partagée
  
- Préparation de l'AG du 3 juillet
  - o Rapport Moral
  - o Rapport d'activité
  - o Rapport Financier
  - o Résolution à voter
  - o Thématique

#### **1) Validation du CA du 08 mai 2021**

Le PV du CA du 08 mai est validé.

#### **2) Crédit Agricole Centre France**

Madame GAMEIRO a téléphoné et a précisé le financement par le Crédit agricole de a première tranche de travaux sur 16 et 17 ans. Toutefois, le service juridique pose une condition c'est d'avoir des baux emphytéotiques pour les toitures DURAND et Pommeyrol.

Pascal a pris RV chez Maître SEMAM LEMPEREUR à Ambert le 04 juin. Vu les coûts supplémentaire, le conseil décide d'autofinancer l'achat et la mise en route de la centrale de Mr POMMEYROL.

Olivier s'est informé pour fermer tous nos comptes au Crédit Mutuel.

**3) Demande raccordement Enedis/ autorisation/dépôt des dossiers à ENEDIS**

Les dossiers DURAND et mairie de Palladuc sont prêts à être déposés par OHE qui a notre mandat. Pour le dossier de l'Eglise de Palladuc, il manque la facture d'électricité.

OHE doit régler une caution qui sera déduit des coûts finaux. Nous rembourserons au plus vite OHE des montants des cautions.

**4) Impôts : Demande de SIRET, CFE**

Les demandes de SIRET par le SIE d'Ambert et Thiers se sont bien passés pour Palladuc, Valcivières et Marsac. Cela coince pour Saint Rémy car un inspecteur nous demande de passer par le greffe du tribunal. Affaire à suivre.

A la création du premier établissement secondaire nous avons reçu un imprimé de déclaration pour le CFE.

Olivier a envoyé une lettre de demande d'exemption.

**5) Convention cadre entre le maître d'œuvre (Toi et Toits) et le maître d'ouvrage (OHE)**

Rémi transmet à Brigitte un exemple de convention cadre, que nous adapterons à chaque chantier.

**6) Acte de vente Centrale Pommeyrol**

Henri a rédigé un acte de vente pour l'achat en 4 paiements de la centrale, une négociation est prévu le 04 juin.

**7) Toiture Thiers**

Un bureau d'étude a réalisé les relevés, un contact doit être pris avec le prestataire de l'étude.

**8) Courpière**

Un rendez-vous a été pris avec madame le maire après le Conseil d'administration, le 04 juin pour l'espace Coubertin.

**9) Adhésion à Energie partagée 2021.**

Une relance a été réalisée par Noémie ZAMBEAUX pour l'adhésion 2021 à Energie Partagée Olivier paiera la cotisation. Les identifiants devront être envoyés aux sociétaires intéressés pour suivre les différents forums.

**10) Préparation de l'AG**

**Lieu :** salle des fêtes de Palladuc

**Date :** le 03 juillet

**Horaires :** de 10h à 12h

**Ordre du jour**

- Accueil madame le maire de PALLADUC

- Rapport moral du président
- Rapport d'activité par les trois vice-présidents
- Rapport financier et vote des résolutions présentés par LOUTELIER Patrice  
notre comptable

Quorum un quart des sociétaires présents ou représentés soit 21 personnes

#### **Elections au conseil d'administration**

- Catégorie Bénévoles, particuliers : Remplacement d'une ou deux personnes démissionnaires
- Catégorie Collectivités : vote pour deux places
- Catégorie fournisseurs, salariés : vote pour un poste.

#### **Thématique : le fonctionnement des panneaux photovoltaïque**

- Rémi et Benoit ont des maquettes pour bien expliquer
- C'est l'opportunité d'expliquer notre choix technique

#### **Communication pour l'AG**

- Envoi d'une news letters début juin en précisant de retenir la date et le lieu de l'AG
- Envoi quinze jour avant de l'invitation par mail le 18 juin avec un pouvoir pour les personnes ne pouvant pas être présentes.
- Emilie adaptera pour les collectivités le pouvoir des absents